



Bases Windows

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'environnement Windows et ses principaux composants.
- Gérer efficacement fichiers, dossiers et applications.
- Configurer les paramètres essentiels du poste de travail.
- Utiliser les fonctions courantes de manière autonome et sécurisée.

Description de la formation

Domaine de compétence 1 : Découvrir l'environnement Windows

- Identifier le bureau, le menu Démarrer et la barre des tâches.
- Ouvrir, fermer et organiser les fenêtres.
- Utiliser la recherche et les raccourcis essentiels.

Domaine de compétence 2 : Gérer fichiers et dossiers

- Créer, renommer, déplacer, copier et supprimer des éléments.
- Comprendre l'arborescence et les emplacements de stockage.
- Utiliser l'Explorateur de fichiers et la corbeille.

Domaine de compétence 3 : Utiliser et configurer le poste

- Installer ou lancer des applications autorisées.
- Régler les paramètres courants, périphériques et affichage.
- Gérer les mises à jour et options d'accessibilité de base.

Domaine de compétence 4 : Adopter les bonnes pratiques numériques

- Utiliser internet et les téléchargements avec vigilance.
- Comprendre les notions de compte, mot de passe et sauvegarde.
- Identifier les réflexes essentiels de sécurité.



Prérequis

- Aucun prérequis technique spécifique.
- Disposer d'un ordinateur sous Windows pour les exercices.

Modalités pédagogiques

- Formation en e-learning / à distance.
- Apports théoriques, démonstrations et exercices pratiques.
- Progression individualisée selon le rythme du participant.
- Méthode interactive et participative.

Durée de la formation

- 14 heures en e-learning.
- Répartition indicative :
 - Découvrir l'environnement Windows
 - Gérer fichiers et dossiers
 - Utiliser et configurer le poste
 - Adopter les bonnes pratiques numériques

Moyens et supports pédagogiques

- Supports visuels et fiches pratiques.
- Démonstrations pas à pas.
- Exercices pratiques sur poste Windows.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de connaissances.
- Exercices pratiques guidés.
- Évaluation de l'autonomie en fin de parcours.
- Attestation de formation remise à l'issue du parcours.